

VILLE DE SAINT DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

8ème séance de l'année

Jeudi 28 novembre 2024

- Élection du secrétaire de séance.
- Adoption des procès-verbaux des conseils municipaux du 19 septembre 2024 et 17 octobre 2024
- Communications du Maire.
- Communication de la liste des décisions prises conformément aux délibérations donnant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

- 1 *Approbation du 4ème contrat local de santé - 2024/2028.*
- 2 *Renouvellement de la Cité éducative pour la période 2024-2026.*
- 3 *Approbation de la décision modificative n°2 au budget communal sur l'exercice 2024.*
- 4 *Evolution du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) en raison de la création de la Commune nouvelle de Saint-Denis.*
- 5 *Présentation du rapport du médiateur municipal au titre de l'année 2023.*
- 6 *Cession de la parcelle communale BF N°399b à la Coopérative d'Accession Sociale à la Propriété (CAPS) en vue d'une opération d'habitat participatif en BRS.*

AFFAIRES COURANTES

- 1 *Approbation d'une convention Vivez les Jeux de Paris 2024 dans votre commune de la Métropole du Grand Paris.*
- 2 *Cellule de prévention de l'évitement scolaire : approbation du protocole de fonctionnement et de la convention de mise à disposition de données relatives au suivi d'obligation scolaire.*
- 3 *Prestations de nettoyage de la Bourse du Travail réservé à une structure d'insertion (SIAE)
Procédure : Appel d'Offres Ouvert.*
- 4 *Avenants n°2 - Travaux de construction du Groupe Scolaire Lili Boulange-les Petits Pianos - LOT 1 : Gros œuvre - Etanchéité - Couverture - Menuiseries extérieures - Façades-VRD
Procédure : Avenant à une procédure d'appel d'offres ouvert.*
- 5 *Avenants - Travaux de rénovation de la Grande Tribune du Parc des Sports Auguste Delaune
Avenants n°1 pour le lot 11 - Peinture - Nettoyage
Avenants n°2 pour le lot 10 - Revêtements carrelés
Avenants n°3 pour le Lot n°4 - Traitement des façades en béton et Lot n°5 - Menuiseries extérieures - Métallerie (pour info)
Avenants n°4 pour le lot n°7 - Cloisons, doublages, faux plafonds et lot n°8 - CFO/CFA
Procédure : Avenants à une procédure adaptée de type 4.*
- 6 *Approbation d'une convention à conclure avec le CIG, relative au paiement des honoraires des médecins agréés sollicités par le secrétariat du Conseil Médical placé auprès du Centre Interdépartemental De Gestion (CIG) de la petite couronne, et aux modalités de remboursement de ces frais.*

- 7 *Demande de garantie d'emprunt au profit de la SPL Plaine Commune Développement pour le financement des investissements sur la ZAC des Tartres relatif à l'offre de la Caisse des Dépôts et Consignations.*
- 8 *Convention de coopération culturelle et patrimoniale avec le Département de la Seine-Saint-Denis : approbation des avenants 2024.*
- 9 *Soutien départemental à la réhabilitation du Musée d'art et d'histoire.
Approbation d'une convention "Patrimoine bâti 2030" relative à l'attribution d'une subvention pour les études préalables*
- 10 *Soutien départemental aux actions du service des publics du Musée d'art et d'histoire Paul Eluard : approbation de la convention d'objectifs et de moyens 2024.*
- 11 *Partenariat avec l'association Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis pour l'année 2025.*
- 12 *Incorporation dans le domaine privé de la ville d'un bien vacant sans maître - 6 rue Edouard Maze.*
- 13 *Incorporation au domaine privé de la ville d'un bien vacant sans maître -3 rue de Sevran.*
- 14 *Protocole transactionnel avec la société OTIS.*
- 15 *Convention d'occupation à titre précaire de la friche du Landy Fillettes entre l'aménageur Séquano et la Ville de Saint-Denis.*
- 16 *Approbation de l'indemnisation d'une élue en tant qu'administrateur de la SEML SEMELOG.*
- 17 *Dissolution du Groupement d'intérêt public (GIP) Médiation nocturne à Saint-Denis.*
- 18 *Présentation du rapport d'activité 2023 du SIFUREP.*
- 19 *Modification des garanties de protection sociale complémentaire des agents pour le risque ' santé '.*
- 20 *Modification des garanties de protection sociale complémentaire des agents pour le risque ' prévoyance '.*
- 21 *Fixation de l'Indemnité de suivi et d'orientation des élèves dans le cadre de la création de la Commune nouvelle de Saint-Denis.*
- 22 *Fixation de divers taux de vacation en raison de la création de la Commune nouvelle de Saint-Denis.*
- 23 *Fixation de l'indemnité de permanence en raison de la création de la Commune nouvelle de Saint-Denis.*
- 24 *Fixation de la prise en charge des frais de déplacement en raison de la création de la Commune nouvelle de Saint-Denis.*
- 25 *Fixation de l'indemnité d'astreinte et de l'indemnité d'intervention en raison de la création de la Commune nouvelle de Saint-Denis.*
- 26 *Fixation des bénéficiaires d'Indemnités horaire pour travaux supplémentaires en raison de la Commune nouvelle de Saint-Denis.*
- 27 *Fixation des indemnités de travail régulier de nuit en raison de la création de la Commune nouvelle de Saint-Denis.*
- 28 *Ajustement du tableau des postes.*
- 29 *Vœu relatif à la reconsidération de l'effort demandé aux collectivités du fait de la dégradation des finances publiques*

Saint-Denis, le 22 novembre 2024

Le Maire,

Mathieu HANOTIN